

PV séance 23/10/2020

13 participants.

Pouvoirs donnés : Emmanuel Rigal à Béatrice Bertrand et Joelle Terrisse à Daniel Messonnier

Secrétaire Maylis du Jonchay

PV du 31 juillet validé

Délibérations

Demande de Béatrice Bertrand, Géraud et Maylis du Jonchay que soient envoyées les informations en amont du conseil. Daniel prend notes.

- Location du petit appartement : 321€. **Vote à l'unanimité.**
- Budget de la garderie du Lioran: 31730€, 70% laveissière, 25%st jacques , 5% Albepierre. Eric Chalbos demande combien de mois. Daniel Messonnier explique que c'est la compétence enfance qui est à la commune. Nadine Rodier va demander que des locaux soient attribués et qu'ils soient mieux. Christian Doniol demande combien d'enfants y sont accueillis : 15 enfants. **Vote à l'unanimité**
- Compteurs d'eau : achat 185€, facturé 150€.
Fabien Lagloire mentionne la taxe d'aménagement, donc remet en question cette hausse de tarif.
Alexandre Albisson : l'eau est un bien commun, il est normal qu'elle soit gratuite.
Eric Chalbos propose que le prix soit compris dans la prestation de raccordement.
Fabien Vidal propose qu'on offre le compteur d'eau.
Daniel Messonnier : oui mais quand le budget eau sera à l'équilibre.
Géraud propose qu'on vote à prix coutant.
Fabien Lagloire : raccordement d'eau 420€.
Voté à 11 voix : forfait 420€ sans vente des fournitures.
4 Abstentions : Géraud, Alexandre, Béatrice et Emmanuel.
- Gratuité des loyers appartement presbytère
Fabien Lagloire : en échange des fournitures 1400€. Loyer 655€.
Alexandre Albisson demande quelles sont les compétences de celui qui a fait les travaux.
Fabien Lagloire rassure que les travaux sont bien faits.
Maylis du Jonchay demande des précisions sur les fournitures. Fabien Lagloire rassure.
Béatrice Bertrand demande confirmation qu'il est bien indiqué dans le contrat qu'ils repartiront sans leur cuisine. Réponse positive
- Aide opération covid : maintien du vote des 1 mois.

- Dossier multiple rural « le Cristal » :

Proposition de Daniel Messonnier : autoriser Cristelle à exploiter l'étage supérieur gratuitement pour un an et de lui donner une aide exceptionnelle de loyer divisé par 2.

Maylis du Jonchay demande pourquoi son bilan est si mauvaise : cause de mauvaise gestion ou faute à l'activité en soi, et s'il est possible de mettre des conditions, car on recule juste la date finale d'un an.

Eric Chalbos : pas possible car elle n'est pas salariée de la commune. Il propose que l'aide soit donnée sur 6 mois au lieu d'un an.

Daniel Messonnier : au moins on aura essayé.

Béatrice Bertrand : faisons une commission pour sauver Cristelle.

Bruno Berthui : il faut que les gens de la commune participent aussi à sa vie.

Géraud du Jonchay : est allé sur le terrain, dans beaucoup de communes ce sont les maires qui financent, ici pb c'est que le fond n'appartient pas à la commune. Et quand il est allé proposer son aide à Cristelle, cette dernière a refusé.

Eric Chalbos : compliqué car question d'amour propre, la vraie question est : est-elle la bonne personne ? Eric : tout le monde peut y répondre.

Nadine : c'est compliqué parce qu'elle est toute seule.

Géraud : il faut créer un centre dynamique.

Eric : trouver des idées pour faire autre chose.

Vote : oui

Abstention de Maylis.

- Coupes affouagères : **voté unanimité**

- Subventions aux associations : seront reportées à l'année prochaine les réflexions sur le passage sous le signe du CCAS.

Alexandre : mais pourquoi donner à ces associations et pas à d'autres ?

Nadine : c'est selon les gens qui font la demande.

Alexandre : elles ne font pas vivre la commune.

Alexandre reproche que le travail des commissions ne soit pas pris en compte : le CR ne correspond à ce qui est proposé en conseil.

Béatrice soutient : les commissions doivent être prises en compte et pas retouchées derrière sans prévenir ;

Fabien Lagloire n'était pas là donc pas le droit de revenir dessus.

Géraud : les associations devaient envoyer une lettre pour faire une demande + ne pas se disperser mais se focaliser sur quelques associations avec une stratégie de valorisation de la commune. Fabien : attention à ce que la liste ne s'accumule pas.

Nadine : garder uniquement celles qui en font la demande.

Eric : donner un gros montant à une asso.

Vote : 6 voix contre Géraud Maylis Alexandre Béatrice Emmanuel, 1 abstention Eric

- Permanence des soins : **ok**

- Contrat d'assurance statutaire : **ok**

- Terrains Fraisse-Bas :

Alexandre encore une fois on veut un dossier pour avoir une idée du lieu.

Maylis : on est d'accord mais on revotera le prix du loyer etc.

Vote ok pour lancer la démarche de vente : demander à l'acheteur de faire venir un géologue.

- Subvention Etat DSIL :

Fabien Vidal : il est urgent d'acheter un ordinateur pour notre école, sortez l'ordinateur du DSIL.

Béatrice : ça fait depuis juillet qu'on parle de ce dossier.

Daniel assure que l'institut aura un ordinateur dès la rentrée.

Votes : ok

- Région bonus : **ok**. Maylis a assisté au salon des maires où Wauquiez a proposé ce plan, avec 2 dossiers, pourquoi ne pas en proposer un autre ? Daniel rectifie que c'est finalement un seul.

- Subv départementale : **ok**

- CCAS : **ok**

- Régulation d'écriture comptable : équilibre du budget de l'eau et de la halte-garderie. **Ok**

- Broyeur : au niveau de la haute terre. 200€ de garantie annuelle.

Fabien Lagloire demande comment louer plus de matériel. Réponse : possible.

Eric : c'est mieux de louer à une entreprise et pas à la Comcom.

Géraud : est-ce la vocation de la Comcom ?

Votes à l'unanimité

- Syndicat mixte du Puy Mary : grand site de France demande le renouvellement de notre adhésion au syndicat mixte. Si on accepte, ils pourraient avoir un regard sur l'urbanisme de la commune.

Daniel a demandé que Fabre et le président du Syndicat fassent une réunion pour éclaircir le point : 5/11 à 16h.

Alexandre demande un CR du comité du syndicat mixte qui a eu lieu le 22 septembre. Christian était présent et demandera le CR.

Ajournement de l'adhésion votée.

- Les navettes : vers le Lioran et Rocher du Cerf. Appel d'offre auquel a répondu Pons. Du 20/12 au 2/01, 2/01 au 26/03. 354,75€ par jour pour 42 jours, donc au total 14 190€ pour la navette. 321€ ou 389€ selon le nbr de place pour Fraisse-Haut etc.

Eric : c'est beaucoup pour peu de rotation et peu de fréquentation ; idée de faire un petit train qui tourne sur la station. Fabien : ou un bus de ville.

Géraud demande qu'on regarde le nombre de fréquentation car maintenant il n'y a plus d'hôtel donc moins besoin.

Eric : idée de faire un sondage sur le nombre de personnes cette année.

Vote : oui pour rocher du cerf ; on se donne un mois de plus pour la navette vallée.

- Location du matériel de mairie : demande qui a été faite par des membres de la commune. Proposition de voter favorablement mais il faut le tarifier : 50€. Maylis propose qu'on mette une caution de 200€. **Vote ok pour tarif et caution.**
Location des salles communales : on n'a que des forfaits pour le we. 70€ l'hiver, 50€ l'été. 120€, 170€ pour les extés à la commune. Caution de 200€. Pour la salle 1, 70€ pour tout le monde. **Vote ok 50€ par réunion.**
Nadine : on doit prioriser les associations.
Fabien Lagloire : mettre en place un calendrier de réservation.
- Astreintes hivernales : 159€ la semaine, pour 20 semaines 4 chauffeurs 6368€ d'astreinte si on prévoit un calendrier. Sinon on ne prévoit rien et alors au coup par coup selon les prévisions météo : du vendredi 17h au vendredi 19h. si pas planifiée à l'avance majoration de 50%. Si besoin sur 5 semaines, 2388 pour 2 chauffeurs.
Béatrice ils ont tous le droit de conduire nos véhicules ? Réponse négative.
Votes pour la 1^e option.
- Délégation donnée au maire : pour monter le dossier, le dossier sera toujours soumis au vote du conseil. Maylis demande qu'on soit notifié du dossier avant envoi du dossier.
Géraud : perte de temps de demander l'autorisation après coup.
Daniel : problème car besoin d'un conseil.
Géraud : on a qu'à faire des conseils plus réguliers et plus courts, sinon les services auront travaillé pour rien, et comme ça on portera les projets tous ensemble. Le travail du conseil est de lire le dossier en avance et de pouvoir délibérer sur ces dossiers. Les dossiers sont montés par les commissions.
Géraud : pas confiance dans les commissions car pas de CR.
Objet retiré du vote.
- Titularisation : raisons on a eu du mal à trouver ces employés et probabilité qu'ils partent. Maylis demande pourquoi titularisation et pas cdi. Pour une question de statut.
Béatrice : pourquoi ne pas attendre pour Dominique la fin de son cdd voté au dernier conseil ?
Réponse : peur qu'il parte à la fin. Il veut monter en compétence verte.
Fabien : comment revaloriser ces emplois ? Daniel : la grille de primes.
Géraud : rappelle sur la titularisation : entre dans la fonction territoriale, et emploi à vie.
Béatrice : attention mutation au niveau national. Pourquoi ne pas faire un cdi ? pas autorisé en collectivité territoriale.
Vote : oui mais 3 abstentions (Géraud, Maylis et Béatrice).

Fabien dit qu'il ne faut pas mal prendre nos interventions, c'est pour faire avancer la discussion.

Questions diverses :

- Alexandre : TPA sur les poilus ; commémorations le 11 novembre à 10h
- Idée de Dominique Davoust de construire un oratoire là où ancienne chapelle. Ebrard tailleur de pierre à St Flour a récupéré les pierres. Les pierres sont à la commune.

- Remettre le panneau 30km en haut vers Meynialou et Chassagne. Faire la demande vers la départementale. Lucien : vont demander un stop. Eric et Géraud : mieux de demander un ralentissement.
- Infos sur la commission Lioran

Remarques importantes

Avoir en amont les dossiers pour accélérer les décisions et voir que ce qui va être dit correspond bien au travail des commissions

Prendre en compte les commissions même si pas de consensus à la fin